

Communiqué de Presse

Division de la Presse du Conseil de l'Europe



Réf: 764f07

Tel: +33 (0)3 88 41 25 60

Fax: +33 (0)3 88 41 39 11

pressunit@coe.int

internet: www.coe.int/press

47 membres

Albanie
Allemagne
Andorre
Arménie
Autriche
Azerbaïdjan
Belgique
Bosnie-Herzégovine
Bulgarie
Chypre
Croatie
Danemark
Espagne
Estonie
Finlande
France
Géorgie
Grèce
Hongrie
Irlande
Islande
Italie
Lettonie
"L'ex-République
yougoslave de
Macédoine"
Liechtenstein
Lituanie
Luxembourg
Malte
Moldova
Monaco
Monténégro
Norvège
Pays-Bas
Pologne
Portugal
République tchèque
Roumanie
Royaume-Uni
Russie
Saint-Marin
Serbie
Slovaquie
Slovénie
Suède
Suisse
Turquie
Ukraine

Prédictivité, tests génétiques et assurances

Le Conseil de l'Europe initie le débat, Strasbourg – 3 et 4 décembre

Strasbourg, 09.11.2007 – Une centaine d'experts, de représentants des assureurs, d'associations de consommateurs et de patients des 47 pays membres du Conseil de l'Europe se rencontreront à Strasbourg les 3 et 4 décembre sur le thème « Prédictivité, tests génétiques et assurances ».

Le séminaire sera l'occasion de débattre non seulement des nouvelles avancées dans l'identification des gènes et de leur impact sur les contrats d'assurances, mais aussi de la pertinence des autres examens médicaux requis avant la souscription d'un contrat d'assurances. Les participants échangeront leurs pratiques nationales en termes d'évaluation des risques, de justification des examens médicaux tant du point de vue technique que sur les plans éthique et juridique.

Les questions suivantes seront notamment abordées :

- Y a-t-il un « droit individuel à l'assurance » ?
- Quel est le rôle joué par l'assurance dans une société développée ?
- Quel est le rôle social respectif de l'assurance commerciale et de la solidarité nationale ?
- Quels sont les problèmes d'interprétation des tests génétiques concernant des maladies multifactorielles ?
- Les tests en accès direct posent-ils un problème particulier à l'égard des assurances ?
- Une haute protection des personnes potentiellement à risque devient-elle une discrimination pour les personnes saines ?
- Une approche européenne est-elle pertinente dans un marché mondialisé ?

Le Comité directeur pour la bioéthique (CDBI) du Conseil de l'Europe lancera ainsi les travaux d'élaboration d'un **futur instrument juridique européen sur les tests génétiques et les assurances**.

Le séminaire est ouvert à la presse.

[Lien vers le programme](#)

[Lien vers le dossier](#)

Contact Presse : Henriette Girard, Attachée de presse

Tél. +33 3 88 41 21 41 ; Mobile +33 6 75 65 03 39 ; henriette.girard@coe.int

Pour recevoir nos communiqués par e-mail, contactez : Council.of.Europe.Press@coe.int

Organisation politique fondée en 1949, le Conseil de l'Europe veille au renforcement de la démocratie et des droits de l'homme à l'échelle du continent. Il élabore des réponses communes aux défis sociaux, culturels ou juridiques posés à ses 47 Etats membres.